



*Présente-toi !*

Tu es élève en CM1 ou CM2, tu vas à l'école de Malataverne ou tu habites à Malataverne?

Tu veux proposer et défendre tes idées?

Tu veux représenter tes camarades et agir pour ton village?

alors **PRESENTE-TOI**  
au **CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES !**

- Dossier de candidature à retirer en mairie
- Dépôt de candidature avant le 12 déc. 2025
- Elections le 16 janv. 2026



Pour toute question : [cmj@malataverne.fr](mailto:cmj@malataverne.fr)  
<https://malataverne.fr/conseil-municipal-des-jeunes/>

# PRESENTE-TOI

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MALATAVERNE



### Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?

Le conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de MALATAVERNE est un lieu d'expression, d'échange et de débat. Il permet aux enfants de faire l'apprentissage de la citoyenneté et du processus démocratique. Il leur permet aussi d'agir concrètement pour leur village, en proposant actions et projets au bénéfice de tous.

### Qui peut voter ou être élu ?

Sont électeurs : l'ensemble des jeunes malatavernois scolarisés ou non dans la commune en classe de CP au CM2 et les jeunes non-malatavernois scolarisés à Malataverne en classe de CP au CM2.

Sont éligibles : l'ensemble des jeunes malatavernois scolarisés ou non dans la commune en classe de CM1 au CM2 et les jeunes non-malatavernois scolarisés à Malataverne en classe de CM1 ou CM2.

### Comment ça fonctionne ?

Le CMJ sera composé de 9 membres, élus pour 2 ans. L'assemblée du CMJ se réunira environ une fois par mois pour faire le point sur les réflexions en cours au sein des groupes de travail qu'il aura constitué (autour de thèmes tels que l'environnement et les déchets, les sports et loisirs, le cadre de vie, etc...)

Il pourra aussi participer à la vie du village, aux cérémonies officielles, aux diverses manifestations organisées par la commune.

### Comment devenir candidat ?

Pour te présenter aux élections, tu dois :

- Remplir le bulletin « Acte de candidature »
- Faire remplir par tes parents l'autorisation parentale
- Prendre connaissance du règlement intérieur

Ces trois documents sont disponibles en mairie et doivent y être redéposés remplis avant le 12 décembre 2025 à minuit.

Ensuite, l'équipe d'animation du CMJ guidera l'ensemble des candidats dans la mise en forme de leur profession de foi. La campagne électorale se déroulera ensuite du 06 au 15 janvier 2026, avant l'élection prévue le 16 janvier 2026.